

Rapport de commission

Préavis n° 670/23

Objet :	Plan d'affectation Au Rubatel		
Date et heures de la séance :	6 septembre 2023	Début : 20h00	Fin : 21h15
Lieu de la séance :	Salle du conseil de l'Hôtel de ville		
Président-e / Rapporteur-e :	Yvan Pantet		
Membres de la commission présents :	Delani Décoppet, Emmanuelle Payot, Benjamin Payot, Nicolas Jaquier et Sébastien Deriaz		
Membre(s) de la commission absent(s) :	Philippe Tanner		
Représentant(s) de la Municipalité :	Olivier Reymond (municipal du dicastère de l'urbanisme), Antonio Vialatte (syndic) et Carlos Castro (chef de service)		

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

La commission permanente d'urbanisme qui s'est réunie le mercredi 6 septembre 2023, tient à remercier Messieurs Reymond, Vialatte et Castro pour le travail effectué lors de l'élaboration de ce préavis ainsi que pour les compléments d'informations amenés lors de cette séance.

Depuis plus de 50 ans, le réaménagement de la Place du Château occupe les esprits des différents municipaux et conseillers communaux qui se sont succédé tout au long de cette période. Plusieurs projets ont été pensés, proposés et, pour certains, acceptés. Mais la réalité est que, sauf quelques rares aménagements, l'entier de la place du Château ressemble à celle qu'on pouvait voir dans les années 70.

Avec cette demande de crédit, la municipalité souhaite réaliser une étude qui concerne une première étape du réaménagement de la place, afin de pouvoir déplacer le stationnement des véhicules sur la partie nord et ainsi rendre les abords du château plus accueillants pour les futurs visiteurs du monument mais aussi pour les Grandsonnois qui disposeront d'une vaste zone piétonne, actuellement occupée par des places de parc. La commission salue l'initiative de la municipalité de vouloir rendre les abords du château accueillants au vu des investissements effectués par son propriétaire sur ce dernier.

Malgré l'envie de faire avancer les choses dans les meilleurs délais, la municipalité souhaite inscrire cette étude du PA Rubatel dans la globalité de la refonte de la place du Château, en tenant compte des besoins de stationnements aux normes actuelles mais aussi en anticipant l'application du PA de la place du Château entré en vigueur en 2013. En effet, ce plan d'affectation prévoit la démolition des bâtiments situés sur la partie nord, à savoir l'église libre et le bâtiment des pompes, ainsi que la construction d'un bâtiment multi-usage, les détails de cette étape seront amenés lors d'un prochain préavis.

En conclusion, ce préavis a pour ambition de concrétiser le dossier de requalification de la Place du Château, à l'étude depuis de nombreuses années. Ce plan d'affectation tient compte des multiples intérêts en lien avec l'évolution du secteur et représente un compromis qui permettra d'offrir aux Grandsonnoises et Grandsonnois un espace attrayant, débarrassé de ses voitures et leur proposant des services attractifs.

Après une brève discussion et satisfaite des renseignements obtenus, la commission accepte à l'unanimité des membres présents le préavis tel que présenté.

Appuyés sur ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, entendu le rapport de la commission d'urbanisme, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : d'autoriser la Municipalité à entreprendre les études pour la réalisation du PA Au Rubatel selon le préavis no 670/23 pour un montant de CHF 69'000;

Article 2 : d'accorder un crédit d'investissement de CHF 69'000, le compte no 9141.41 est ouvert au bilan à cet effet; les dépenses d'investissement seront imputées au compte d'investissement no 420.501.4;

Article 3 : de financer ce montant par la trésorerie courante ;

Article 4 : d'amortir cet investissement, par le compte no 420.331, sur une durée maximale de 10 ans, la première fois au budget 2025;

Grandson, le 20 septembre 2023

Rapporteur : Yvan Pantet

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Y. Pantet', is written over a large, light blue oval scribble.